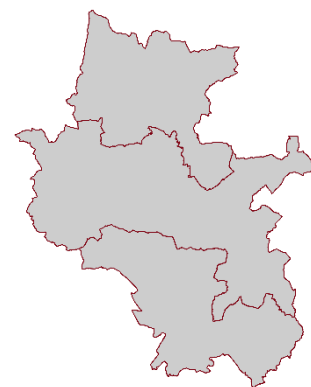


Cittànova
25 Bd des Martyrs Nantais
44 200 NANTES
Tél: 02 40 08 03 80
E-mail : cittanova44@gmail.com



SCoT Brenne-Marche

COMPTE-RENDU

REUNION PUBLIQUE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

02 mars 2016

LES PRESENTS

Public :

55 personnes ont assisté à la réunion publique

OBJET DE LA REUNION

Mme la Présidente accueille les participants. 55 personnes se sont réunies à la salle du Moulin du Blanc pour la présentation du diagnostic territorial du SCoT Brenne Marche.

Mme Gombert rappelle que l'objectif de la réunion est de présenter de manière synthétique le diagnostic territorial du SCoT Brenne-Marche.

Mme Gombert précise également le calendrier du SCoT et les principales étapes d'élaboration du diagnostic. Elle indique par ailleurs le calendrier prévisionnel des prochaines phases et des prochains rendez-vous avec le public, à savoir le mardi 29 mars à la salle de la Libération au Blanc.

Elle présente enfin l'équipe du Conseil syndical participant à l'élaboration du SCoT et le bureau d'études *Cittànova*, en charge d'accompagner les élus du Syndicat Mixte pour l'élaboration du SCoT Brenne-Marche et animant la présente réunion publique.

SYNTHESE DE LA PRESENTATION

La présentation se déroule en 4 temps :

1. La présentation du territoire et des objectifs d'élaboration du SCoT Brenne-Marche.
2. L'explication de la méthode d'élaboration du diagnostic et de sa concertation. La synthèse du diagnostic présenté s'appuie sur un travail de terrain, d'analyse de données statistiques, de synthèse de données existantes mais aussi sur la parole et les constats des élus qui ont pu être remontés.
3. La présentation du diagnostic territorial sous deux angles principaux : celui d'**UN CYCLE DE VIE LONG** qui éclaire les dynamiques démographiques et le diagnostic habitat et celui d'**UN PAYS AUX MILLE VISAGES** qui permet d'aborder la multiplicité historique, physique, culturelle et naturelle qui est à l'origine et le mouvement perpétuel de la constitution du territoire du SCoT Brenne-Marche.
4. Dans un dernier point, le calendrier du SCoT est rappelé (Cf. support de la présentation en annexe).

SYNTHESE DES ECHANGES

Un habitant commence la série d'échanges en s'interrogeant sur les modalités de communication mises en place pour inviter la population à la réunion publique. Il regrette que l'information n'aille pas mieux aux habitants alors que l'élaboration de documents de planification tels que les Schémas de cohérence territoriale (SCoT) est très importante.

Mme Martenot, chargée de mission SCoT du Syndicat Mixte du SCoT Brenne Marche, précise que la communication a été réalisée par voie de presse (annonce dans la Nouvelle République) et en s'appuyant sur les communes, notamment

au travers d'encarts dans leurs bulletins municipaux. Mme Gombert rappelle que les communes doivent se faire le relai de l'information localement.

Les habitants signalent que c'est un vrai problème de communiquer en milieu rural, notamment quand Internet fait défaut. Ils font remonter qu'eux-mêmes sont des relais à l'information vers les autres habitants et redemandent la date et le lieu des prochains ateliers à destination de la population.

Un habitant demande si le « PIB du SCoT » lié au tourisme peut être calculé et quelles sont les retombées économiques de l'hôtellerie, de la restauration, etc.

Mme Rioult du bureau d'études *Cittànova* indique que de telles données économiques à l'échelle du SCoT n'existent pas. D'autres indicateurs peuvent être mobilisés via les observatoires du Conseil régional du tourisme, du Pnr Brenne et des Offices du Tourisme.

Mme Gombert indique que le tourisme est une offre à développer pour le SCoT Brenne-Marche. L'offre est à améliorer pour toucher une clientèle aisée et de CSP supérieure qui ne trouve pas suffisamment aujourd'hui la qualité d'hébergement qu'elle souhaite sur le territoire.

M. le Maire de Concremiers ajoute qu'il manque d'animation, de lieux attractifs et d'événements sur le territoire pour garder les touristes.

Mme Gombert rappelle différentes initiatives et reconnaissances du tourisme en Brenne : l'obtention du label QualiNat reconnu par l'État comme le référentiel « Qualité Tourisme » pour les prestations de tourisme de nature, la formation de Guides nature, maillons essentiels pour le développement de l'offre en matière de tourisme de nature. Les effets positifs de ces initiatives se ressentent aujourd'hui.

Mme la Présidente insiste par ailleurs sur le fait que les habitants doivent être les ambassadeurs de leur territoire, être convaincus de ses atouts et les partager.

Une habitante trouve le diagnostic réalisé assez pessimiste. Elle aurait souhaité que les possibilités de la ruralité soient davantage mises en avant. Un débat s'engage dans la salle. Une habitante indique que cette prise de position est celle des nouveaux habitants mais que les habitants nés ici n'y croient pas, ne voient pas les atouts du territoire et ses dynamiques. Les habitants doivent croire aux potentiels de la Brenne et à ce que peut porter aujourd'hui la ruralité.

Mme Gombert précise que ce diagnostic fait part de tendances qui peuvent ne pas toutes être positives mais qui doivent être transformées dans le cadre du projet de territoire. Ce ne sont pas des constats définitifs mais des alertes pour le futur projet.

Mme Rioult du bureau d'études *Cittànova* ajoute que ces constats laissent imaginer autant d'actions possibles, par exemple au regard de la vacance du bâti, du renouvellement des professionnels, etc. Ce sont ces « possibles » qui seront interrogés avec les habitants dans le cadre des ateliers population qui se tiendront en mars et avril 2016.

M. le Maire de Concremiers avance que c'est le rôle du bureau d'études de proposer des orientations pour le futur projet de territoire.

Mme Gombert souhaite rappeler que le document du SCoT est élaboré par les élus et les habitants pour eux-mêmes. Le bureau d'études est là pour traduire le projet de territoire en orientations qui peuvent être inscrites dans un SCoT.

Un habitant s'interroge sur les éléments du diagnostic s'intéressant à la santé dans le contexte de vieillissement de la population qui a été présenté.

Mme Gombert rappelle que la synthèse du diagnostic présentée connaît des impasses dues au format de la réunion. La santé est abordée dans le SCoT et s'appuie en grande partie sur le diagnostic réalisé dans le cadre du Contrat local de santé porté par le Parc naturel régional de la Brenne.

La problématique du vieillissement est plus forte sur la CdC Marche Occitane Val d'Anglin.

Le maintien et le développement de l'offre de santé doivent s'appuyer sur les structures existantes et sur des pôles de santé de proximité pour rayonner localement. L'enjeu majeur est de réduire la distance et le temps d'accès au soin.

Il s'agit également d'attirer de jeunes médecins pour renouveler les professionnels et de permettre le travail sur place du conjoint.

Des habitants s'interrogent sur l'impact des réformes territoriales sur le projet de SCoT. Le périmètre sera-t-il le même demain, y aura-t-il fusion de communes ? Le lien est également fait dans la salle aux économies à faire au travers de la réflexion intercommunale : ne pas créer de lotissements dans chaque commune, futures friches à 15 ans ; réfléchir à la localisation des équipements, des zones industrielles et artisanales...

Mme Gombert indique que ces réflexions sont déjà à l'œuvre dans le cadre des coopérations intercommunales. Le SCoT est bien là pour réfléchir aux solidarités territoriales et aux cohérences dans les choix d'aménagement du territoire à grande échelle.

Les questions étant épuisées, Mme la Présidente lève la séance à 21h00.